

MANIFESTE DU COLLECTIF D'AGENTS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

POUR UNE POLITIQUE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL, RELAYÉE PAR UNE INGÉNIERIE PORTÉE PAR LES TERRITOIRES

La région Nouvelle-Aquitaine, du fait de la fusion, fait face au défi d'une harmonisation rapide de ses politiques publiques. Dans ce contexte, s'est engagée la réflexion régionale sur le devenir de la politique contractuelle territoriale. Afin de créer de la cohésion et de la proximité tout en conciliant enjeux régionaux et développement local à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, il s'agit désormais de centrer cette politique sur les compétences exclusives ou partagées de la Région, et de contractualiser à des échelles pertinentes, avec un nombre raisonnable de territoires de projet.

A ce titre, M. Vandenbroucke, Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire et de la politique contractuelle, est venu à la rencontre de certains élus locaux, et un atelier, ouvert aux territoires de projet néo-aquitains, a été mis en place le 7 novembre dernier dans le cadre des Etats Généraux des Pôles Territoriaux et des Pays. Pour autant, des interrogations demeurent sur les orientations et les moyens de cette politique.

Nous, agents de développement des territoires de Nouvelle-Aquitaine,

- Qui souhaitons travailler de concert avec la Région pour le développement local,
- Qui, généralistes ou spécialistes, mettons nos compétences professionnelles au service du développement, du dialogue, de la coopération et de l'innovation, pour susciter, développer et accompagner les projets sur le territoire ; ce savoir-faire et cette expérience constituent l'appui indispensable des décideurs locaux dans la définition de stratégies locales et le pilotage de projets de territoire,
- Qui sommes une courroie de transmission indispensable, à l'interface des aspirations du terrain et des orientations de la Région que nous faisons vivre et matérialisons dans les projets de territoires,
- Qui avons en commun la culture de projet, l'approche stratégique, la démarche évaluative, la gestion de la complexité mais aussi la déontologie et l'éthique,

Comprenons la nécessité de repenser la politique contractuelle territoriale du Conseil Régional à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Cependant, nous nous interrogeons sur l'abandon par le Conseil Régional d'une véritable politique de développement territorial transversale, alors que :

La taille de la nouvelle région oblige à renforcer la proximité, le dialogue, la concertation, et la co-construction avec l'ensemble des acteurs locaux ;

L'approche uniquement sectorielle entraîne une perte de transversalité de la politique régionale, une perte de cohérence de cette politique et donc une perte d'efficacité ;

L'abandon du soutien à l'ingénierie locale portée par les territoires créera un système à deux vitesses : certains, mieux organisés et dotés, continueront à susciter des projets et à se développer, d'autres, plus pauvres, majoritairement ruraux, seront pénalisés.

Dans ce contexte nous tenons à rappeler l'importance des trois ingénieries de développement, complémentaires, indissociables, et chacune nécessaire au développement des territoires.

L'ingénierie d'idées, qui permet l'émergence de projets structurants, originaux et innovants.

L'ingénierie de projet, qui permet l'expertise sur la faisabilité et la mise en œuvre opérationnelle des actions de développement.

L'ingénierie de procédures et de dispositifs, qui permet un accompagnement technique et financier des projets.

Dans un contexte général de montée en puissance des procédures, l'ingénierie d'idée perd du terrain. Or, en créant du lien entre les acteurs, en nourrissant la réflexion, en créant des passerelles entre différents "mondes" (l'économie, le social, l'environnement, pour reprendre les trois piliers du développement durable), en ouvrant des fenêtres sur l'Europe et le monde, en organisant une gouvernance qui favorise la rencontre entre les acteurs publics et privés, elle est le préalable indispensable à l'émergence et à la réussite de tout projet. C'est pourquoi, elle doit être pérenne et portée par le territoire lui-même.

Pour l'ensemble des éléments précédemment exposés, et avec la volonté de maintenir et de renforcer le lien de partenariat et de coopération technique fort entre la Région et les territoires, nous souhaitons :

- L'organisation d'une réelle concertation avec les territoires de projet sur la refonte de la politique contractuelle territoriale, et la mise en place d'une véritable instance régionale de dialogue entre la Région et les territoires, qui puisse être un lieu d'échanges pérenne sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques territoriales ;
- La mise en place par la Région d'une véritable politique territoriale, dotée d'un budget propre et qui ne soit pas seulement une politique sectorielle contractualisée ;
- La préservation des ingénieries de développement dans les territoires, c'est à dire les Pays, Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux, Parcs Naturels Régionaux, Groupes d'Action Locale LEADER, intercommunalités ;
- L'instauration, à l'échelle Nouvelle-Aquitaine, d'un centre de ressources sur le développement territorial à même d'accompagner les territoires de projet, la professionnalisation des agents, et l'harmonisation des pratiques.

Le Collectif d'Agents de Développement Local de Nouvelle-Aquitaine